



# Assemblée générale

Distr. générale  
9 août 2010  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-cinquième session

Point 11 de l'ordre du jour provisoire\*

### Le sport au service de la paix et du développement

## Le sport au service de la paix et du développement : consolider les acquis

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 63/135, dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte de l'application de la résolution, notamment des progrès enregistrés par les États Membres dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix ainsi que du fonctionnement du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et du Fonds d'affectation spéciale pour le sport au service du développement et de la paix, et de lui soumettre un plan d'action sur le sport au service du développement et de la paix.

Le présent rapport examine les programmes et initiatives mis en œuvre, depuis le dernier rapport, par les États Membres des Nations Unies, les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que les autres partenaires se servant du sport comme moyen de promouvoir la paix et le développement. Le rapport présente une version révisée du Plan d'action sur le sport au service du développement et de la paix, et tient également compte des diverses possibilités qu'offrent dans ce domaine les grandes manifestations sportives mondiales, telles que la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud.

---

\* A/65/150.



---

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud . . . . .	4
III. La trêve olympique . . . . .	5
IV. Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix . . . . .	5
V. Partenariats et initiatives . . . . .	7
A. États Membres des Nations Unies . . . . .	7
B. Système des Nations Unies . . . . .	16
VI. Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix . . . . .	23
A. Principaux axes stratégiques . . . . .	24
B. Mesures concrètes . . . . .	25

## I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 63/135, dans laquelle l'Assemblée générale a prié Secrétaire général de lui rendre compte de l'application de la résolution et des progrès enregistrés par les États Membres dans la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix ainsi que du fonctionnement du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et du Fonds d'affectation spéciale pour le sport au service du développement et de la paix, et de lui soumettre un plan d'action sur le sport au service du développement et de la paix.

2. Dans son rapport intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : consolider les acquis » (A/63/466), le Secrétaire général décrit les mesures prises au cours de la deuxième année du Plan d'action triennal défini dans son précédent rapport intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : les perspectives d'avenir » (A/61/373). Les parties prenantes y étaient instamment priées de relever les défis et d'agir dans quatre grands domaines : a) élaborer un cadre mondial commun pour le sport au service de la paix et du développement; b) promouvoir et appuyer l'intégration systématique et la prise en compte du sport au service du développement et de la paix en tant qu'instrument dans les plans et politiques de développement; c) renforcer la coordination afin de promouvoir des mécanismes de financement novateurs et des accords faisant appel à divers partenaires à tous les niveaux, notamment la participation d'organisations sportives, de la société civile, d'athlètes et du secteur privé; d) mettre au point et promouvoir des outils communs d'évaluation et de suivi, des indicateurs et des critères fondés sur des normes arrêtées d'un commun accord en vue d'intégrer le sport au service du développement et de la paix.

3. Le présent rapport contient un résumé des mesures prises par les organismes des Nations Unies et les États Membres au cours de la dernière année du plan d'action triennal pour formuler des politiques sur le sport au service du développement et de la paix et exécuter des programmes et des projets, notamment ceux mis en œuvre dans le cadre de la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association (FIFA) 2010 en Afrique du Sud. Le rapport fait le point sur le Groupe de travail international sur le sport au service du développement ainsi que sur le fonctionnement du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et de son Fonds d'affectation spéciale. Enfin, le rapport propose un plan d'action révisé s'appuyant sur le précédent, les enseignements tirés et les opportunités identifiées, dans le but de donner une orientation sur les diverses façons de maximiser les ressources et d'exploiter le potentiel du sport afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de consolidation de la paix. Lors de la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, tenue le 25 septembre 2008 au Siège des Nations Unies, les participants ont convenu que des mécanismes spécifiques sont nécessaires pour intensifier les efforts dans la réalisation de ces objectifs d'ici à 2015. Ils ont reconnu que le sport est un instrument efficace pour contribuer à la concrétisation des objectifs, notamment au travers de la résolution 60/1 de l'Assemblée générale relative au Document final du Sommet mondial de 2005.

## II. Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud

4. La toute dernière édition de la Coupe du monde de la FIFA a eu lieu du 11 juin au 11 juillet 2010 en Afrique du Sud; il s'agissait de la première fois qu'une grande manifestation sportive mondiale se déroulait sur le sol africain et était organisée par un pays en développement. Reconnaisant en cet événement un moment monumental pour le mouvement du sport au service du développement et de la paix, le Secrétaire général, rejoint par son Conseiller spécial pour le sport au service du développement et de la paix, a représenté les Nations Unies lors du match d'ouverture, des festivités et des réunions du tournoi. En outre, le Conseiller spécial s'est de nouveau rendu en Afrique du Sud vers la fin du tournoi afin de poursuivre l'important dialogue et les visites clés menées sur le terrain. L'objectif de ses missions dans le pays était multiples, à savoir notamment représenter les Nations Unies en tant qu'acteur déterminant dans le mouvement du sport au service du développement et de la paix, observer et soutenir différents projets en la matière, et collaborer et dialoguer avec divers acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux, des Nations Unies et du secteur public agissant dans le domaine. Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a coordonné ou animé les activités des Nations Unies menées dans le cadre du tournoi en Afrique du Sud. Enfin, il était dans l'intention du Conseiller spécial d'observer et de participer aux principaux stades de planification et de déroulement du tournoi afin de jouer un rôle dans sa transition harmonieuse vers un autre pays en développement pour l'édition 2014 (prévue au Brésil).

5. À l'annonce officielle de la tenue de la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud, le monde s'est préparé à assister à un moment historique. Tant sur le plan symbolique que pratique, cette décision permettrait de faire tomber les barrières, en invitant le monde de la compétition sportive internationale à se projeter au-delà des contraintes conventionnelles de ses notions antérieures concernant le choix des pays organisateurs des méga-événements sportifs, et de désenclaver le monde en développement. Cela a représenté un geste de confiance en la capacité d'un pays en développement à organiser un tel événement. Dans cet esprit, l'Assemblée générale, dans sa résolution 64/5, affirme un soutien global à l'événement et prie instamment la communauté internationale d'exploiter la Coupe du monde pour favoriser le développement de l'ensemble du continent africain. Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a perçu ce moment comme une opportunité rare propice au mouvement du sport au service du développement et de la paix, et a donc joué un rôle actif dans la promotion du projet, de l'élaboration du programme et de la coordination dans l'ensemble du système des Nations Unies dans le cadre du tournoi. Dans cette ligne, un grand nombre, si ce n'est la majorité, des organismes des Nations Unies ont préparé des projets utiles et efficaces pour accompagner la Coupe du monde, lesquels pourront être adaptés pour l'édition 2014 au Brésil. À ce titre, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix publiera un rapport récapitulatif de ces activités dans le but de proposer un schéma directeur pour la prochaine édition du tournoi.

### **III. La trêve olympique**

6. Dans sa résolution 64/4, l'Assemblée générale a lancé un appel aux États Membres en faveur de l'observation d'une trêve olympique, tant individuellement que collectivement, pendant les XXI<sup>e</sup> Jeux olympiques d'hiver et les X<sup>e</sup> Jeux paralympiques d'hiver, organisés à Vancouver (Canada), du 12 au 28 février et du 12 au 21 mars 2010, respectivement. Cette requête fait écho à l'appel du Président de l'Assemblée qui, le 8 février 2010, a invité tous les États Membres « à manifester leur attachement à la trêve olympique à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver en 2010 et à adopter des mesures concrètes aux échelons local, national, régional et mondial, afin de promouvoir et de renforcer une culture de paix et d'harmonie, fondée sur l'esprit de la trêve » (A/64/646). Le Secrétaire général a promu, conformément à la demande formulée dans la résolution 64/4, l'observation de la trêve olympique par divers moyens tels que des discours et un message publié le 8 février 2010 (SG/SM/12737). Son Conseiller spécial a assisté aux Jeux tant olympiques que paralympiques et saisi plusieurs occasions d'insister sur le rôle du sport dans la promotion de la paix.

7. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver de 2010, soutenu par le Gouvernement du Canada, a contribué avec succès aux objectifs de la trêve olympique. S'appuyant sur la longue histoire de promotion de la paix au Canada, le Comité d'organisation de Vancouver s'est attaché à diffuser l'idée de l'olympisme, surtout chez les jeunes, en instaurant la paix dans les foyers, les écoles et les lieux de travail, ainsi que dans les communautés canadiennes et à l'étranger. L'initiative baptisée « Faire la paix » a été une invitation ouverte à agir dans l'esprit olympique, l'esprit de l'amitié, de la solidarité et du fair-play, de façon habituelle et durable. L'application de la trêve olympique au Jeux paralympiques et la reconnaissance des droits des personnes handicapées qui y sont associées constitue un accomplissement de plus fondé sur des versions antérieures de la résolution. Il a été démontré que le sport a le pouvoir de favoriser l'inclusion sociale et la participation active des personnes handicapées sur un pied d'égalité avec les autres. Dans le cadre du projet nordique de sensibilisation à la trêve olympique, plusieurs articles de sport ont été acheminés par avion vers 20 communautés autochtones isolées. Au niveau mondial, le Comité d'organisation de Vancouver s'est associé aux Forces canadiennes pour offrir et livrer aux équipes médicales canadiennes en Haïti plus de 900 kilogrammes supplémentaires d'équipements sportifs, et de matériel médical et dentaire provenant des Jeux de Vancouver.

### **IV. Groupe de travail international sur le sport au service du développement**

8. Le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix a été formé en 2004 afin de formuler des recommandations concernant l'intégration du sport au service du développement et de la paix dans les stratégies nationales et internationales de développement des gouvernements et de promouvoir leur adoption. L'expiration du mandat initial du Groupe de travail était prévue pour 2008 avec l'exposé de ses recommandations finales dans le rapport intitulé « Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix:

recommandations aux gouvernements »<sup>1</sup>, publié parallèlement aux Jeux olympiques d'été de 2008 à Beijing. La résolution 63/135 intitulée « Le sport comme moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix » a été adoptée par l'Assemblée générale en décembre 2008. Par cette résolution, l'Assemblée reconnaît la Déclaration de Beijing sur le sport au service du développement et de la paix, en appelant au renouvellement du mandat du Groupe de travail, et se réjouit de l'intégration du Groupe de travail dans le système des Nations Unies, sous la direction du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix. Comme le précise par la suite le Secrétaire général, le fonctionnement prolongé du Groupe de travail a été approuvé au travers de la disposition prévoyant un financement garanti pour le Secrétariat grâce à des contributions externes. Le nouveau mandat du Groupe de travail vise à offrir aux gouvernements une tribune leur permettant d'échanger des bonnes pratiques, de faciliter la mise en œuvre des recommandations et de garantir la pérennité des efforts mondiaux de promotion du sport au service du développement et de la paix.

9. En avril 2009, le Conseiller spécial a lancé à l'intention des États Membres un appel à contribution officiel afin d'obtenir les fonds suffisants permettant de financer le début du mandat du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix au sein du système des Nations Unies. Un cadre conceptuel a également été établi pour le Groupe de travail par le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, en concertation avec les anciens fondateurs du Groupe de travail, à savoir l'Autriche, le Canada, la Norvège, la Suisse et une organisation non gouvernementale internationale appelée Right to Play. Grâce à une première contribution de la part du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Groupe de travail thématique sur le sport au service du développement de l'enfant et de l'adolescent a pu commencer ses activités en décembre 2009. Le Royaume-Uni a exprimé la volonté de jouer un rôle majeur dans cette œuvre thématique. Sous réserve de l'obtention de fonds supplémentaires, les quatre autres groupes de travail thématiques (sur le sport et la santé, sur le sport et l'égalité entre les sexes, sur le sport et les personnes handicapées, et sur le sport et la paix) commenceront également à fonctionner. En mai 2010, le Canada et la Norvège ont annoncé qu'ils apporteraient une contribution financière au Groupe de travail.

10. La séance plénière d'inauguration du Groupe de travail international sur le sport au service du développement, qui a inclus la réunion du Groupe de travail thématique sur le sport au service du développement de l'enfant et de l'adolescent, s'est déroulée le 5 mai 2010 à Genève. Elle réunissait des ministres de la jeunesse et des sports, et leurs représentants, issus de 26 pays ainsi que plusieurs organismes des Nations Unies (l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance), le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et le Comité consultatif du Commonwealth sur les sports. Durant la réunion, le Groupe de travail a procédé à l'élection de son Président (Royaume-Uni) et de son Coprésident (Ghana). Les représentants régionaux du Groupe de travail thématique sur le sport au service du développement de l'enfant et de l'adolescent ont également été élus comme suit : en Afrique : la

---

<sup>1</sup> Right to Play, « Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements » (Toronto, 2008).

Tunisie; en Amérique : le Brésil; en Asie : le Bahreïn; en Europe : le Royaume-Uni; et en Océanie : l'Australie. Les membres des groupes de travail thématiques du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix sont nommés par les États Membres et représentent ces derniers, en démontrant une expertise dans chaque thème particulier. Les observateurs sont choisis dans le milieu universitaire, les fédérations sportives, les organisations internationales, la société civile et les organismes des Nations Unies afin de contribuer à la réalisation des objectifs du Groupe de travail.

11. Pendant la réunion, les participants ont présenté le Plan stratégique sur le sport au service du développement de l'enfant et de l'adolescent. Trois domaines prioritaires stratégiques ont été dégagés :

- a) La protection de l'enfance dans le sport;
- b) Le sport comme moyen d'améliorer l'éducation de l'enfant et de l'adolescent;
- c) Le sport comme moyen de consolider les compétences polyvalentes et les possibilités d'emploi.

12. Les participants ont convenu d'axer la réunion sur le choix d'un certain nombre de recommandations spécifiques en vue d'atteindre les objectifs fixés. Les trois principaux objectifs du Plan stratégique sont les suivants :

- a) Renforcer les actions de sensibilisation et encourager le dialogue sur le rôle promotionnel du sport et du développement de l'enfant et de l'adolescent;
- b) Établir un rapport comparatif pour le Groupe de travail thématique sur le sport au service du développement de l'enfant et de l'adolescent;
- c) Renforcer la capacité des gouvernements nationaux à réaliser aux missions et objectifs stratégiques.

13. Le site Web du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix servira de plate-forme pour échanger des informations sur les bonnes pratiques et suivre les progrès accomplis.

## **V. Partenariats et initiatives**

### **A. États Membres des Nations Unies**

14. Durant la période couverte par le présent rapport, les États Membres ont continué à mettre en œuvre des initiatives et adopté des politiques ou stratégies nationales pour promouvoir le sport au service de la paix et du développement, lesquelles ont été réaffirmées par l'adoption à l'unanimité de la résolution 63/135 de l'Assemblée générale. Les États Membres ont fourni l'assistance et les directives nécessaires pour que les initiatives menées à tous les niveaux gouvernementaux soient financées et coordonnées.

15. Le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix a continué à se réunir régulièrement. Créé en janvier 2005, le Groupe, qui est ouvert à tous les pays, se compose de plusieurs représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et est actuellement présidé par les

représentants permanents de Monaco et de Tunisie. Il a pour objectif d'encourager les États Membres à intégrer le sport dans leurs politiques de développement pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et promouvoir la paix grâce au sport. Pendant la période considérée, 7 pays ont rejoint le Groupe, qui comptait donc 43 États Membres au total.

16. En mai 2010, le Secrétaire général a, dans une note verbale, demandé aux États Membres de fournir des informations sur les mesures qu'ils avaient prises depuis la présentation du dernier rapport (A/63/466). Au 24 août 2010, des informations ont été reçues de l'Australie, de l'Autriche, de l'Azerbaïdjan, de l'État plurinational de Bolivie, du Brésil, de la Bulgarie, du Burkina Faso, du Canada, du Chili, de la Chine, de Chypre, des Émirats arabes unis, de l'Équateur, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la Hongrie, du Japon, de la Jordanie, de Malte, du Mexique, de la République de Moldova, de Monaco, des Pays-Bas, du Pérou, du Qatar, du Royaume-Uni, du Samoa, de la Slovaquie, du Togo, de Trinité-et-Tobago, de la Tunisie et de l'Ukraine.

17. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Le sport au service du développement et de la paix : les perspectives d'avenir » (A/61/373) contenait un Plan d'action triennal sur le sport au service du développement et de la paix articulé autour de quatre grands axes stratégiques : cadre mondial; élaboration des politiques; mobilisation des ressources; et évaluation de l'impact. Les États Membres étaient invités à relever ces défis et à œuvrer selon ces axes stratégiques afin d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans le programme de développement à tous les niveaux.

#### **Cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix**

18. Le Plan d'action (A/61/373) pose le défi suivant : les objectifs de développement adoptés au niveau mondial fournissent aux acteurs un dénominateur et un programme communs pour collaborer en vue d'un cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix. Pour relever ce défi, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a, sous l'égide du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, aidé à renforcer la coopération et la coordination entre les initiatives des organismes des Nations Unies, des États Membres, des fédérations et organisations sportives, ainsi que des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

19. Les activités de sensibilisation du Conseiller spécial aident à créer une vision commune du rôle du sport au service du développement et de la paix. En collaboration étroite avec les gouvernements, le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, l'équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix et le Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe de la communication des Nations Unies, le Conseiller spécial continue de recenser les initiatives exemplaires concernant le sport au service du développement et de la paix afin d'encourager à intégrer et transposer celles qui contribuent le plus à la réalisation des objectifs de développement. Les sites Web tels que la Plate-forme internationale sur le sport au service du développement (<http://www.sportanddev.org>), conjointement financée et gérée par des

gouvernements et des institutions privées, ainsi que le site Web du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix (voir par. 49 ci-après), continueront à faire œuvre de sensibilisation, feront mieux connaître aux groupes cibles les possibilités qu'offre le sport de promouvoir le développement, contribueront à améliorer les pratiques liées au sport au service du développement, renforceront le dialogue entre les groupes de parties prenantes, entre les régions géographiques et à l'intérieur de ces groupes et régions, et définiront des priorités pour mettre le sport au service du développement et de la paix.

20. Le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix joue un rôle crucial dans la définition du cadre mondial (voir sect. IV ci-dessus). Le mandat renouvelé reconnaît qu'il importe d'élaborer et d'adopter un cadre international et de maintenir l'élan suscité par les possibilités de mettre le sport au service du développement. Une approche stratégique basée sur trois éléments clefs a été adoptée : sensibilisation et promotion du dialogue sur le sport au service du développement et de la paix; établissement de rapports sur les activités des gouvernements nationaux; et renforcement des capacités des gouvernements nationaux.

21. Le cadre mondial est plus amplement défini dans la résolution 64/3 de l'Assemblée générale, par laquelle il est conféré au Comité international olympique le statut d'observateur à l'Assemblée générale dans le but de promouvoir davantage la coopération entre le Comité international olympique et les Nations Unies.

22. L'amélioration de la coopération régionale, de la coordination et de la prise de conscience de l'importance du sport au service du développement et de la paix transparait de manière évidente dans les activités telles que celles de la onzième Conférence des ministres du Conseil de l'Europe, tenue du 10 au 12 décembre 2008 à Athènes. Les réunions ont été organisées dans le cadre de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil; les réunions poursuivies de l'Unité Sport de la Commission européenne; ainsi que les rassemblements tels que la réunion d'inauguration des ministres des sports du Pacifique, organisée le 20 septembre 2009 à Rarotonga (les Îles Cook); la réunion annuelle des ministres des sports de la région asiatique baptisée « Asia Sports » (Asie sports); l'Assemblée générale annuelle du Conseil des sports des Amériques; et la Conférence annuelle des ministres des sports de l'Union africaine.

23. Le 25 mai 2010, l'Union africaine a célébré le Jour de l'Afrique sous le thème « Construction et maintien de la paix à travers le sport » lors d'une cérémonie organisée au siège de la Commission de l'Union africaine à Addis-Abeba. Le Jour de l'Afrique a été l'occasion de présenter plusieurs activités telles qu'un atelier sur la promotion de la paix à travers le sport.

24. Les leaders stratégiques actuels comprennent, entre autres, l'Australie, le Canada et le Royaume-Uni qui contribuent aux tribunes sur le sport au service du développement, telles que le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, et soutiennent la Plate-forme internationale sur le sport au service du développement en tant que parties prenantes. Le Chili organise chaque année les Jeux d'intégration binationale entre l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Pérou et lui-même. La Chine préside actuellement l'Association du sport pour tous de la région Asie-Pacifique. En qualité de principal contributeur au Fonds d'affectation spéciale pour le sport au service du développement et de la paix, l'Allemagne veille au maintien du cadre mondial en

soutenant les activités pertinentes menées par le Conseiller spécial et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. En mai 2010, Monaco a succédé à la Suisse à la coprésidence du Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix, contribuant ainsi au cadre mondial, notamment en ce qui concerne l'œuvre de l'Assemblée générale. Le 12 décembre 2009, la Fédération de Russie a célébré sa Journée paralympique internationale d'inauguration à Moscou.

### **Élaboration des politiques**

25. Le Plan d'action (A/61/373) pose le défi suivant : les stratégies doivent être explicitement intégrées aux plans et politiques nationaux et internationaux de développement et inversement, en renforçant la coopération et la coordination entre toutes les parties prenantes. Outre les nombreuses activités menées au niveau national par les États Membres, le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix reste un intermédiaire crucial pour la promotion et le soutien de l'intégration systématique du sport au service du développement et de la paix dans ces plans et politiques.

26. Au 1<sup>er</sup> août 2010, 144 États parties adhéraient à la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport, adoptée le 19 octobre 2005 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2007. Au cours de la période considérée, 43 pays l'ont ratifiée, acceptée et y ont adhéré, faisant d'elle la convention la plus efficace dans l'histoire de l'UNESCO en termes de rapidité de mise en application et de développement.

27. Au 1<sup>er</sup> août 2010, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a été ratifiée par 88 de ses 144 signataires. L'article 30 de la Convention stipule que les États parties prennent les mesures appropriées pour promouvoir la participation des handicapés aux activités sportives ordinaires et à des activités sportives et récréatives qui leur soient spécifiques et pour faire en sorte que les enfants handicapés puissent participer, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, aux activités récréatives et sportives.

28. De nombreux États Membres se sont employés à élaborer des politiques et des lois pendant la période couverte par le présent rapport. En 2009, l'Azerbaïdjan a promulgué une nouvelle loi sur l'éducation physique et le sport, et le Ministère de la jeunesse et des sports du pays a adopté une nouvelle stratégie nationale sur l'éducation physique et le développement du sport, qui prête une attention spéciale au développement du sport au niveau local. Le Gouvernement de l'État plurinational de Bolivie a facilité la création d'un Comité national paralympique et contribué à la formulation de ses statuts. La définition des conditions nécessaires afin que l'éducation physique et le sport soient accessibles à tous les membres de la communauté est un objectif essentiel du nouveau Programme national pour le développement de l'éducation physique en Bulgarie pour la période 2010-2020.

29. Le Burkina Faso a adopté en 2009 deux lois prévoyant que les compétences et les ressources liées au sport soient transférées des autorités publiques nationales aux communautés, et approuvé l'adoption du plan d'action relatif à la Politique nationale du sport. Cette politique précise, entre autres, que le développement du sport doit être intégré dans les efforts visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs du Cadre stratégique national de lutte contre la pauvreté. En 2009, Sport Canada a adopté le texte intitulé « Mobilisation active :

Politique concernant le sport pour les femmes et les filles », qui se fonde sur la conviction que l'amélioration des conditions pour les femmes et les filles dans le sport élargira l'éventail des avantages qu'offre le sport aux filles et aux femmes canadiennes et leur donnera accès à des expériences sportives de qualité, tout en soutenant leur développement personnel.

30. L'Institut national des sports du Chili a élaboré un certain nombre de politiques, stratégies et programmes qui garantissent l'égalité entre les sexes dans le sport, et traite de l'accès à des mesures sportives spéciales dans plusieurs politiques communes du Gouvernement, telles que la Stratégie mondiale de lutte contre l'obésité. Le Conseil d'État de la Chine a promulgué une réglementation nationale sur la forme physique, qui appelle à la pratique d'une heure d'exercice physique chaque jour pour les élèves de tous les niveaux scolaires. Cette réglementation prévoit également que les écoles organisent une grande manifestation sportive au moins une fois par an, ainsi que la planification et l'organisation de camps d'été et d'hiver afin de veiller à la bonne condition physique des élèves et à améliorer leur santé.

31. Le Ministère finlandais de l'éducation et de la culture a élaboré une stratégie et un programme d'intégration des immigrants, notamment des enfants et des adolescents, à travers le sport. Leur participation améliore leur implication, leurs possibilités d'emploi et le développement de leurs relations sociales. Le Qatar a amendé plusieurs lois, politiques et stratégies visant à protéger les enfants dans le sport, en définissant de nouvelles règles basées sur l'âge pour les sports pratiqués dans les clubs et fédérations ainsi que des règles pour les compétitions, et intégré l'éducation physique en tant que cours obligatoire dans le programme scolaire. La vision nationale du Qatar en ce qui concerne le sport pour la période 2010-2030 tient compte des stratégies et politiques de promotion du sport. Le ministère russe des sports et du tourisme, en coopération avec l'Association nationale des adeptes du sport, met actuellement au point une stratégie sur la forme physique et le sport pour la période allant jusqu'en 2020, ainsi qu'une réglementation sur la création de zones pour les adeptes du sport.

32. Le Samoa a élaboré une stratégie articulée autour de quatre axes visant à rendre le sport et l'éducation physique accessibles à tous les niveaux de la communauté (par exemple, les enfants scolarisés, les adolescents ayant quitté le cursus scolaire et les districts qui organisent des manifestations sportives communautaires à des fins récréatives). Le ministère togolais des sports et des loisirs a organisé un séminaire-atelier sur l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles. L'une des principales recommandations dégagées lors de cette réunion était d'intégrer le sport et l'éducation physique en tant que matière obligatoire aux niveaux primaire et secondaire au même titre que les autres matières. Le Gouvernement de Trinité-et-Tobago propose un double cadre intégré pour le développement de la communauté nationale à travers le sport. Une partie du programme et des initiatives politiques est axée autour de la dimension « Participation totale au sport » et cible la participation massive des groupes tels que les enfants, les personnes atteintes de handicaps physiques et les communautés « à risque ». L'autre partie porte sur la dimension « Sport de haute performance » et consiste en des programmes s'adressant aux athlètes à fort potentiel.

33. Dans le cadre des efforts déployés par la Tunisie pour faire progresser l'égalité entre les sexes, plusieurs mesures ont été prises, notamment l'affectation de 10 %

des revenus générés par le portail Promosport à la promotion du sport féminin, la gratuité de l'inscription dans les clubs de sport féminins et les fédérations sportives, ainsi que la libre utilisation des installations sportives par les associations sportives féminines à des fins d'entraînement ou de compétition. La Stratégie 2008-2010 de l'Autorité publique de la jeunesse et des sports des Émirats arabes unis vise à permettre aux jeunes et aux athlètes d'exploiter leur potentiel et de servir la société avec fierté, dévotion et excellence. Ses objectifs incluent la promotion des compétitions locales en vue d'une participation aux tournois internationaux; la mise à disposition de matériel et d'équipements modernes; la satisfaction des besoins des personnes handicapées; l'organisation d'événements pour les femmes; l'adoption d'une législation appropriée; la garantie d'un soutien de la part du Gouvernement et du secteur privé; la promotion du volontariat et de l'implication du public dans le sport; et la dispense d'une formation au personnel concerné.

34. En 2009, le Parlement ukrainien a amendé les lois nationales sur la culture physique et le sport afin notamment de mettre à jour la base législative, d'établir des principes juridiques pertinents et de renforcer le rôle de la culture physique dans le développement de modes de vie sains. Au Royaume-Uni, le succès de la Stratégie nationale sur l'éducation physique et les rapports entre le sport à l'école et les clubs, qui visait à transformer le paysage de l'éducation physique et du sport dans les écoles, a permis de mettre en œuvre, en 2008, la nouvelle Stratégie sur l'éducation physique et le sport pour les jeunes dans le but de créer un système d'éducation physique et de sport de classe mondiale pour tous les jeunes âgés de 5 à 19 ans. Dans le cadre de son initiative « SportsUnited », le Bureau of Educational and Cultural Affairs du Département d'État des États-Unis met l'accent sur le rôle que le sport peut jouer dans le règlement des conflits, promeut les échanges sportifs internationaux au travers des deux programmes « Sports Envoy » (Envoyés sportifs) et « Sports Visitors » (Visiteurs sportifs), et intègre dans le programme de l'initiative les questions du handicap et de l'égalité entre les sexes.

### **Mobilisation des ressources**

35. Le Plan d'action (A/61/373) pose le défi suivant : pour élargir la portée des initiatives en faveur du sport au service du développement et de la paix afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement, il faut mobiliser des ressources et nouer des partenariats novateurs. Pour relever ce défi, les niveaux d'implication ont été soutenus ou accrus, et des mécanismes de financement novateurs et des accords multipartites ont été encouragés à divers niveaux, notamment avec la participation d'organisations sportives, de la société civile, d'athlètes et du secteur privé.

36. En Australie, la Campagne de sensibilisation au sport soutient les programmes sur la qualité du sport en tant qu'instrument du changement social dans les pays du Pacifique, de l'Afrique australe, des Caraïbes et de l'Inde, et contribue financièrement aux activités de moindre ampleur dans plus de 40 pays. L'apport de fonds est garanti jusqu'en 2014. En soutenant les programmes sur le sport au service du développement, l'Australie accroît la capacité des partenaires, notamment des collectivités et communautés locales, à planifier et mener des activités sportives qui contribuent à répondre aux priorités de développement identifiées au niveau local. L'Autriche apporte un soutien financier pour la mise en œuvre de différents projets en matière de sport et de développement, dont notamment des projets d'élaboration et de mise en œuvre de méthodes et mesures pour la prévention des conflits,

l'intervention en cas de traumatisme et la consolidation de la paix dans les régions en crise, pour l'efficacité durable de la coopération au développement (par exemple, au Guatemala, où plusieurs terrains omnisports ont pu être construits, et en Afrique du Sud, où les soins de santé dispensés aux orphelins atteints du sida ont été améliorés en organisant une formation au football).

37. Le Brésil a organisé des ateliers de formation pour les coachs sportifs ainsi que de camps de jeunesse dans plusieurs pays africains et fourni des équipements de sports dans différentes régions touchées par la pauvreté ou par des catastrophes naturelles, notamment le Botswana, Haïti, le Kenya, le Nigeria, la Palestine et l'Ouganda. Afin de soutenir le Plan d'action relatif à la Politique nationale du sport, le Burkina Faso a créé le Fonds national pour la promotion du sport et des loisirs, dont il est actuellement le principal contributeur et qui est ouvert aux donateurs externes. Au niveau international, le Canada soutient un large éventail d'activités multilatérales promouvant le sport au service du développement et de la paix dans les Amériques, les pays du Commonwealth et de la Francophonie, dans le cadre du Rapport final du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix. Les activités du Gouvernement du Canada sont appuyées en particulier par le Ministère du patrimoine canadien et l'Agence canadienne de développement international, qui reconnaît la valeur du sport et son rôle dans le développement humain et aide les organisations non gouvernementales canadiennes à se servir du sport pour atteindre les objectifs fixés en matière de santé, d'éducation et de règlement des conflits.

38. En Équateur, le Ministère des sports et le Ministère de la coordination de la production, de l'emploi et de la compétitivité ont signé un accord de coopération prévoyant d'accorder une aide économique à la concrétisation des idées novatrices proposées par les moyennes entreprises actives dans le secteur de l'éducation physique, du sport et des loisirs. Le Gouvernement hongrois soutient l'association Midnight Championships, un réseau réunissant les petits clubs des grandes villes du pays et qui offre la possibilité de jouer au tennis de table durant la nuit afin d'empêcher les mineurs de se livrer à des actes de délinquance. L'Agence japonaise de coopération internationale a contribué à des programmes de partenariat au Cambodge, au Guatemala et dans la République démocratique populaire lao, afin d'instaurer un système de cours d'éducation physique dans les écoles primaires, de prévenir le crime juvénile en offrant aux jeunes des opportunités sportives, et de renforcer les capacités et le savoir-faire du Comité olympique lao en vue de la mise en œuvre de plans d'action pour la promotion du sport.

39. La Jordanie a élaboré divers programmes visant à améliorer la santé physique et l'autonomie fonctionnelle, en particulier celles des enfants et des jeunes, par exemple en décernant le Prix du Roi Abdallah II pour la forme physique et l'élaboration d'un programme scolaire spécial pour l'éducation physique, et en investissant dans des installations sportives dans les écoles. À Malte, le programme Relations saines dans les communautés s'appuie sur le sport et l'éducation physique pour mettre l'accent sur les diverses façons dont les écoliers et collégiens apprennent à vivre ensemble, à s'accepter mutuellement, à œuvrer pour atteindre des objectifs communs et à réaliser qu'ils obtiennent de meilleurs résultats en travaillant avec les autres plutôt que seuls.

40. Au Mexique, le Programme national 2008-2010 sur la culture physique et le sport met à disposition l'infrastructure sportive nécessaire tout en profitant des

effets positifs suscités par les opportunités de pratiquer un sport et une activité physique. Le Système mexicain de développement intégré de la famille a adopté plusieurs politiques sur le sport et les personnes handicapées, qui prévoient la dispense d'une formation aux éducateurs travaillant dans ce secteur. Dans le cadre de sa Décennie pour l'inclusion des personnes handicapées, la République de Moldova organise chaque année une compétition sportive pour les personnes atteintes de déficiences mentales et physiques; et en 2008 et 2010, le programme intitulé « Sport teaches » et s'adressant aux athlètes ayant des besoins spéciaux s'est déroulé en coopération avec les fédérations sportives nationales.

41. Grâce à l'organisation annuelle de la Journée du sport adapté, Monaco s'assure que les personnes handicapées ont accès aux opportunités et compétitions sportives. En 2008, le Ministère néerlandais de la coopération au développement et la Secrétaire d'État à la santé, au bien-être et aux sports ont présenté, pour la période 2008-2011, une nouvelle politique sur le sport et la coopération au développement intitulée « Un but dans un filet désert. Le pouvoir du sport dans la coopération au développement ». Cette politique s'articule autour de thèmes tels que la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et la consolidation de la paix. Depuis 2008, plusieurs programmes ont été mis en œuvre par les organisations sportives et de développement locales et par les organisations sportives néerlandaises dans 13 pays en développement. Au Pérou, l'Institut des sports a exécuté le programme baptisé « Grandir avec le sport », qui promeut des modes de vie sains pour les garçons et les filles âgés de 10 à 12 ans dans 128 établissements d'enseignement du district de Callao ainsi que de la province de Lima.

42. Le Qatar a appuyé la construction d'installations sportives dans plusieurs pays, dont l'Érythrée, le Liban, la Tunisie et la Palestine. Il a continué à apporter un soutien essentiel au Fonds mondial pour le sport, qui est administré par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et finance des camps de jeunes et des programmes se servant du sport pour améliorer la santé physique et mentale, renforcer les aptitudes sociales positives, et empêcher que les jeunes soient tentés par l'usage de la drogue et la délinquance juvénile. Soutenue par le Ministère des sports, du tourisme et de la politique de la jeunesse de la Fédération de Russie et par le Comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver devant avoir lieu à Sotchi en 2014, la Young Leaders Association a mis en œuvre plusieurs projets pour les jeunes en 2009 dans le cadre d'un concours national baptisé « Volunteers and sport » (Les volontaires et le sport), dans le but d'encourager le volontariat, les modes de vie sains et la participation aux sports. Les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement de 31 régions de la Fédération de Russie y ont participé; sur un total de 73 propositions reçues, 21 projets provenant de 18 régions ont été sélectionnés et les porteurs de projets ont été invités à la cérémonie finale à Moscou, où ils ont également pu participer à la Journée paralympique.

43. Le Festival olympique national des enfants et adolescents slovaques, organisé par le Ministère slovaque de l'éducation, en coopération avec le Comité olympique slovaque et des groupes régionaux, combine les aspects culturel, éducatif et environnemental et vise à encourager les parents, enseignants, entraîneurs, responsables sportifs, politiciens et institutions compétentes telles que les écoles, les équipements scolaires, les clubs de sport, les municipalités, les collectivités fédérales et locales, les associations et organisations sportives, à saisir l'importance de l'esprit de fair-play et du sport dans la vie et le développement des enfants et adolescents, et à redoubler d'efforts pour la promouvoir dans la pratique. Afin de

prévenir les actes de violence à l'occasion de plusieurs scrutins électoraux, le Ministère togolais des sports et des loisirs a lancé la « Coupe de la non-violence et de la paix » à l'échelle nationale. Des séminaires et ateliers ont également été organisés sur les thèmes « le sport et le développement » et « le sport et la paix ». En outre, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance du Togo et en collaboration avec le Comité national olympique, le Ministère des sports et des loisirs a organisé un marathon, le 24 avril 2010, dans la ville de Lomé.

44. Trinité-et-Tobago organise chaque année le Festival sportif pour les femmes et les filles qui témoigne de l'évolution des filles et des femmes dans le sport grâce à la promotion de l'égalité des chances, du développement personnel et des modes de vie sains. Pendant le Festival, les chefs de file seniors du sport féminin interviennent en tant que représentantes et modèles positifs pour les femmes et les filles plus jeunes. Le Ministère ukrainien de la famille, de la jeunesse et des sports coopère actuellement avec des partenaires commerciaux internationaux et autres afin de promouvoir un mode de vie sain au travers des médias nationaux. À cette fin, plusieurs manifestations sportives de masse, et événements liés à la santé et à la forme physique ont lieu régulièrement dans le but de prôner un mode de vie sain.

45. Au Royaume-Uni, le programme « Kickz » de la Football Foundation exploite le pouvoir du football et l'attrait des marques associées aux clubs de football professionnels pour sensibiliser les jeunes âgés de 12 à 18 ans qui, autrement, seraient difficiles à approcher. Il existe 18 clubs de Ligue 1 et 21 clubs de Ligue de football participant à l'exécution du programme, dont la vision est de cibler certaines des zones les plus défavorisées du pays afin de créer des communautés plus sûres, plus fortes et plus respectueuses en se basant sur leur potentiel de développement. Les secteurs public et privé s'associent dans le cadre de la campagne « Let's Move! » lancée en 2010 par la Première Dame des États-Unis Michelle Obama afin de lutter contre l'obésité infantile et qui encourage les jeunes à pratiquer une activité physique pour améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation physique dans les écoles. Des athlètes professionnels provenant de 12 différentes ligues se sont joints à la campagne pour promouvoir l'activité physique à travers des centres sportifs et des messages d'intérêt public.

### **Évaluation de l'impact**

46. Le Plan d'action (A/61/373) pose le défi suivant : pour intégrer le sport au service du développement et de la paix aux politiques et programmes nationaux et internationaux, un dispositif global de surveillance et d'évaluation est nécessaire. La mise au point et la promotion d'instruments communs d'évaluation et de surveillance, d'indicateurs et de repères fondés sur des normes adoptées d'un commun accord demeurent un défi mondial à relever dans ce domaine. Même si l'impact positif des programmes et projets sur le sport au service du développement et de la paix menés sur le terrain n'est souvent plus à démontrer, et bien que l'on puisse se féliciter des nombreux exemples de réussite, il faut continuer de s'employer à mettre au point des outils d'évaluation. De nombreux gouvernements utilisent leurs méthodes établies d'évaluation générale pour les programmes et projets de développement ayant une composante sportive, mais il est encore nécessaire de définir une approche différenciée et universelle spécifique au sport. Il convient toutefois de noter que les programmes et projets axés sur le sport promeuvent également des valeurs immatérielles positives et produisent des

résultats qui sont difficiles à quantifier, comme par exemple la cohésion sociale, la compréhension mutuelle et le respect.

47. Faisant office de tribune pour les gouvernements, le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, en coopération avec ses observateurs issus du milieu universitaire, joue un rôle crucial dans la collecte et la mise en évidence d'éléments témoignant de l'impact et des bonnes pratiques découlant de l'œuvre menée. Ces éléments contribueront, à leur tour, à formuler des recommandations politiques sur le sport au service du développement et de la paix. Le rapport intitulé « Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix : recommandations aux gouvernements »<sup>2</sup> propose des orientations utiles sur les moyens de relever le défi précédemment mentionné. D'une manière générale, il convient d'accorder une plus grande importance et d'allouer davantage de ressources au suivi, à l'évaluation et à la recherche empirique dans les cycles de programmes et de projets, afin d'en maximiser l'impact et de contribuer au développement d'une large base de connaissances.

## **B. Système des Nations Unies**

### **Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix**

48. Sous la direction du Conseiller spécial du Secrétaire général pour le sport au service du développement et de la paix, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a continué de prôner le pouvoir du sport en tant que vecteur du développement et de la paix, et d'encourager les partenariats dans ce domaine.

49. Tout au long de la période considérée, des progrès sensibles ont été accomplis en termes de sensibilisation et de communication. Lancé en février 2010, le nouveau site Web baptisé « Sport for Development and Peace – The United Nations System in Action » (<http://www.un.org/sport>) a été créé en collaboration avec les entités des Nations Unies se servant du sport comme composante de leurs activités. Le site est conçu comme une passerelle vers l'œuvre des organismes des Nations Unies liée la question du sport au service du développement et de la paix, et fournit une liste complète des activités et les actualités, notamment celles concernant les grandes manifestations sportives, de l'ensemble du système des Nations Unies. L'identité visuelle corporative du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a été renforcée grâce à la création d'un nouveau logo. Une nouvelle version de la brochure « Atteindre les objectifs des Nations Unies par le sport » a été publiée en novembre 2009. Elle présente dans les grandes lignes le mandat du Conseiller spécial, qui comprend des domaines thématiques cibles tels que l'éducation, la santé, le développement, la paix ainsi que l'autonomisation et l'intégration à travers le sport.

50. En novembre 2007, le Secrétaire général crée le Fonds d'affectation spéciale pour le sport au service du développement et de la paix, dont le bureau d'exécution est le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Au cours de la période considérée, l'Allemagne, la Chine, Dubaï, Monaco, les

<sup>2</sup> Right to Play, « Canaliser l'énergie du sport au service du développement et de la paix: recommandations aux gouvernements » (Toronto, 2008).

Pays-Bas et la Suisse ont contribué financièrement au Fonds. Une contribution a également été reçue pour le fonctionnement du Bureau à partir des fonds récoltés lors du dîner organisé à cette fin en novembre 2009 par Son Altesse Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, Premier Ministre et Vice-président des Émirats arabes unis et souverain de Dubaï, par Son Altesse Royale la princesse Haya Bint Al Hussein, Messagère de la paix des Nations Unies, membre de du Comité international olympique et Présidente de la Fédération équestre internationale, et par le Conseiller spécial, sous le thème « Le sport pour un monde meilleur ». Une vente aux enchères de souvenirs sportifs, de billets VIP et d'objets d'art ont permis de récolter des fonds qui ont exclusivement servi à financer des programmes sportifs, et plus particulièrement des programmes profitant aux enfants et adolescents palestiniens en les encourageant à participer activement à des activités sportives et à devenir des agents constructifs du changement dans leurs communautés.

51. Au cours de la période considérée, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, en concertation avec le Département de l'information du Secrétariat qui a assumé la présidence, a continué de convoquer et de coordonner le Groupe de travail sur le sport au service du développement et de la paix du Groupe de la communication des Nations Unies. L'objectif principal de ce groupe de travail est de coordonner et faciliter une communication et une action de sensibilisation cohérentes de la part des Nations Unies en ce qui concerne les méga-événements sportifs et autres manifestations similaires. À plusieurs occasions, le Bureau a également appelé les spécialistes des divers programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies œuvrant sur le sport au service du développement et de la paix à se réunir dans le cadre de l'équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, afin d'échanger des idées et de partager informations, connaissances et défis.

52. En coopération avec la mission concernée, lorsque nécessaire et possible, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a encouragé les forces armées chargées des opérations de maintien de la paix des Nations Unies à participer à la construction et à la rénovation d'installations sportives, avec l'appui des dirigeants civils de l'opération. À la suite de l'initiative du Conseiller spécial et de la campagne de promotion menée par le Bureau et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le bataillon pakistanaï de l'ONUCI a construit un terrain de football destiné à l'usage de la population locale de Bouaké (Côte d'Ivoire) et inauguré en 2009. Cette mesure a contribué à l'acceptation de l'opération des Nations Unies au niveau local ainsi qu'à la cohésion sociale entre les jeunes, en leur permettant de pratiquer des activités saines.

53. Au cours de la période considérée, le Bureau a encouragé la création d'un programme sur le sport au service du développement et de la paix en Côte d'Ivoire en intervenant à titre d'animateur, de contributeur et de participant aux réunions du groupe de travail qu'il a formé à cette fin suite à la visite du Conseiller spécial dans le pays en octobre 2008. Le groupe, composé du Bureau, de l'ONUCI et du Comité international olympique, a invité l'UNICEF à participer aux débats, lequel a accepté de prendre la tête d'un programme s'appuyant sur le football pour permettre une prise de conscience sur l'importance de l'enregistrement des naissances. L'enregistrement des nouveau-nés est considéré comme primordial à l'obtention future d'un état civil et d'une éducation formelle, et contribue de ce fait à la consolidation de la paix en intégrant dans la société des groupes anciennement

défavorisés. Grâce aux efforts déployés par le groupe de travail, le Comité international olympique a contribué financièrement au programme intitulé « Droit au But », mis en œuvre de décembre 2009 à juin 2010.

54. En juin 2009, le Forum intitulé « Productive Youth Development through Sport in Africa » s'est déroulé au Bureau des Nations Unies à Nairobi. Le Forum constituait une initiative commune du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix et de la Fondation Jacobs, en collaboration avec l'Académie suisse pour le développement et l'Association sportive pour les jeunes de Mathare. Il a été ouvert par le Ministre kenyan de la jeunesse et des sports, le Conseiller spécial, le Président de la Fondation Jacobs et le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le Forum a offert une tribune permettant aux experts et praticiens expérimentés de présenter des bonnes pratiques, de partager leurs connaissances, ressources et expériences, de faire une analyse systématique du potentiel et des limites du sport en tant que vecteur du développement d'une jeunesse productive en Afrique, et de formuler une série de recommandations visant à rendre plus efficaces les futures approches dans ce domaine.

55. En mai 2010, le premier forum commun entre l'Organisation des Nations Unies et le Comité international olympique a eu lieu à Lausanne (Suisse). L'événement, baptisé « L'importance du partenariat », a rassemblé des responsables du monde sportif et des représentants des Nations Unies avec pour but de renforcer la coopération sur le terrain dans la mise en œuvre des programmes et initiatives en faveur du sport au service du développement et de la paix. En particulier, le forum a examiné les thèmes suivants : comment le sport peut (encore) contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement?; cibler les jeunes dans les efforts de développement; parité hommes/femmes; promotion d'un mode vie sain; édification de la paix, assistance et action humanitaires; et aller de l'avant. Il est appelé à devenir un événement récurrent afin de soutenir la coopération entre l'Organisation et le Comité international olympique. La réunion a donné une impulsion supplémentaire à la collaboration entre les organismes des Nations Unies et le Comité, qui s'est traduite, entre autres, par la signature d'un nouvel accord de coopération entre l'Organisation mondiale de la santé et le Comité international olympique. En outre, des efforts sont actuellement entrepris pour créer un nouveau programme sur le sport au service du développement et de la paix en Côte d'Ivoire.

#### **Fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies**

56. La Commission économique pour l'Europe (CEE) ainsi que la Fédération internationale de basket-ball (FIBA), la Fédération turque de basket-ball et la Police nationale turque ont convenu de se servir du Championnat du monde FIBA 2010 pour diffuser des messages sur la sécurité routière dans le monde. Parmi les activités prévues figurent la nomination de trois joueurs professionnels célèbres en tant que porte-parole de la campagne, la préparation de prospectus promotionnels sur la sécurité routière et la production d'un clip vidéo spécial; la présentation de ce clip vidéo et d'autres ressources sur la sécurité routière sur les vidéomosaïques et dans les stands promotionnels des stades lors du championnat; des conférences de presse avant et pendant la finale; et une publication de la Déclaration sur la sécurité routière faite dans le cadre du Championnat du monde FIBA 2010.

57. L'Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies (OMTNU) et le Gouvernement sud-africain ont conjointement organisé le Sommet international OMTNU/Afrique du Sud sur le tourisme, le sport et les méga-événements, à Johannesburg en février 2010, dont l'objectif était de rassembler les dirigeants de la communauté mondiale du tourisme afin d'étudier l'impact des méga-événements sportifs sur le tourisme. Consciente du rôle crucial du tourisme dans la consolidation de la résilience, la dynamique et la transition vers une économie verte, l'OMTNU a présenté une « Feuille de route pour la relance », qui recense les façons dont le secteur des voyages et du tourisme peut contribuer de manière plus efficace aux actions menées à l'échelon national et mondial dans ces trois domaines interconnectés.

58. Au cours des deux dernières années, le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) s'est engagé auprès du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix à garantir la reconnaissance et la promotion du rôle important joué, au niveau communautaire, par les volontaires, le volontariat et le sport en situations de crise, pour l'intégration de la sexospécificité et de la jeunesse, en général, dans les activités en faveur du sport au service du développement et de la paix menées dans le monde. Les Volontaires des Nations Unies ont également participé au Forum sur l'importance des partenariats organisé en mai 2010 entre les Nations Unies et le Comité international olympique. L'une des recommandations dégagées du Forum reconnaît l'énorme contribution des efforts déployés par les volontaires afin de faire progresser la paix et le développement à travers le sport, et encourage le Comité et la famille olympique à participer en 2011 aux festivités marquant le dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires.

59. En mai 2010, l'Organisation mondiale de la Santé a publié le rapport intitulé « *The Health Legacy of the 2008 Beijing Olympic Games: Successes and Recommendations* ». Dans 100 pays, notamment ceux à revenus faibles et intermédiaires, l'Organisation mondiale de la Santé continue d'appliquer l'approche STEPwise pour la surveillance – une méthode simple et normalisée de collecte, d'analyse et de diffusion de données sur les facteurs de risque tels que l'activité physique – afin de permettre une élaboration de politiques plus poussée. L'Organisation s'emploie notamment à soutenir concrètement et activement chaque pays et à lui donner des orientations. L'importance de l'activité physique pour la santé publique et l'existence limitée de directives nationales dans les pays à revenus faibles et intermédiaires ont conduit l'Organisation à formuler les Recommandations mondiales en matière d'activité physique pour la santé, qui examinent les liens existant entre la fréquence, la durée, l'intensité, le type et le volume total d'activité physique nécessaires pour prévenir les maladies non transmissibles. L'Organisation s'est également associée à l'Ambassadeur de la stratégie « Halte à la tuberculose », la star internationale de football Luís Figo – nommé Ambassadeur de bonne volonté contre la tuberculose en janvier 2008. Depuis lors, Luís Figo contribue à la lutte contre la tuberculose en prêtant son image à la création d'outils de promotion et de communication s'adressant au grand public.

60. L'UNICEF a travaillé en partenariat avec des fédérations sportives internationales pour exécuter des programmes se servant du sport, des loisirs et du jeu comme moyens d'éduquer les enfants et de répondre à leurs besoins. Le Fonds poursuit son étroite collaboration avec les Jeux olympiques spéciaux à tous les niveaux et dans 12 pays afin de promouvoir les droits et les opportunités des enfants

atteints de déficiences intellectuelles. Ce partenariat a sensiblement contribué au renforcement des politiques sociales concernant les enfants handicapés dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, des sports de loisirs et de l'emploi, et à mieux sensibiliser et informer le public en ce qui concerne les enfants handicapés, leurs droits et aptitudes; s'est attaché à lever les obstacles liés au comportement et aux autres barrières sociales qui entravent l'intégration et le développement; et a permis l'autonomisation des enfants handicapés et de leur famille. L'UNICEF fait partie des trois principales organisations de l'« International Inspiration » – le programme international officiel de l'héritage sportif des Jeux olympiques et paralympiques de Londres de 2012. Ce programme vise à utiliser le pouvoir du sport pour enrichir la vie de 12 millions d'enfants et d'adolescents de toutes aptitudes, dans les écoles et communautés de 20 pays dans le monde, en proposant une éducation physique, des activités sportives et un jeu de qualité ouverts à tous. Lors du rassemblement de joueurs et de supporters de football en Angola à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations en janvier 2010, l'UNICEF a soutenu, aux côtés du Gouvernement angolais et de partenaires locaux, une campagne médiatique encourageant les Angolais et les visiteurs à « donner un carton rouge » à la traite, à l'exploitation et aux rapports sexuels non protégés. Dans le but d'optimiser les ressources financières pour soutenir ses programmes, le Fonds s'est associé à des organisations sportives d'Europe, dont le club de football de Barcelone, Manchester United et la Ligue européenne de natation, et à des ligues sportives d'Amérique du Nord, notamment l'Association nationale de basket-ball, la Ligue nationale de hockey, la Ligue majeure de baseball et la Ligue majeure de soccer. L'UNICEF s'est employé à renforcer les capacités du Gouvernement et des organisations de la société civile afin de se servir du sport et des loisirs comme moyens de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du programme établi dans le document intitulé « Un monde digne des enfants ».

61. L'Organisation internationale du travail a contribué à l'élaboration de politiques sur l'emploi des jeunes sur la base des résultats empiriques d'une recherche active axée sur les compétences générales, les compétences essentielles sur le marché du travail, et les compétences des volontaires contribuant aux grandes manifestations sportives locales. Les résultats de cette recherche, obtenus en partenariat avec le Comité international olympique, plusieurs universités, fédérations sportives et organisateurs d'événements sportifs locaux de France, d'Italie, du Pérou et de Suisse, ont également été publiés dans une collection intitulée « Decent Work and Sports ». Un programme de formation modulaire a été créé en collaboration avec le Centre international de formation de l'Organisation internationale du travail, afin d'aider les entraîneurs à développer les compétences acquises de la pratique sportive et pouvant être utiles sur le marché du travail; d'aider les athlètes à comprendre les tendances du marché du travail sous l'angle de leur propre carrière; et d'aider les étudiants de maîtrise intéressés par les emplois liés à la gestion de fédérations et clubs sportifs. Ce programme, qui peut être mis en œuvre sur demande auprès du Centre international de formation de l'Organisation à Turin (Italie), aborde également la question du développement des compétences en vue de manifestations sportives locales, sur la base du profil des participants. L'un des modules du programme de formation concerne la collaboration avec les Nations Unies axée sur le sport et le développement dans le cadre de l'établissement de bilans communs de pays et des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

62. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a établi plusieurs partenariats et initiatives dans le monde du sport et ses célébrités. Parmi les ambassadeurs de bonne volonté de la FAO, on compte des stars du sport telles que le footballeur Raúl González (Espagne), Patrick Vieira (France), des athlètes olympiques comme Carl Lewis (États-Unis) et Debbie Ferguson (Bahamas), qui apportent un soutien ferme et collaborent aux activités de la FAO. En 2008, l'Organisation a lancé la campagne baptisée « Professional Football against Hunger », qui appelle les ligues et organisations de football professionnel à se joindre à un mouvement international contre la faim, dans le but de sensibiliser au fait qu'un milliard de personnes souffrent d'une faim chronique et de récolter des fonds pour des projets de production alimentaire dans les pays en développement. La FAO a signé des accords de coopération avec l'Association des ligues européennes de football professionnel, la Confédération africaine de football, la Confédération asiatique de football, la Confédération sud-américaine de football, la Fédération pauliste de football, la Fédération chilienne de football, la Fédération française de football et des clubs tels que le Real Madrid et l'Atlético Madrid. Grâce à ce partenariat, la FAO a pu planifier plusieurs initiatives, comme par exemple une journée européenne de matches de football contre la faim, qui aura lieu plus ou moins le même jour que la Journée mondiale de l'alimentation. Sa deuxième édition a rassemblé 16 ligues européennes et 200 clubs de football prônant le même message.

#### **Activités de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de la Coupe du monde de la FIFA 2010**

63. À cinq ans de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et avec le plus gros du travail étant à faire en Afrique, la décision d'organiser la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud est devenue une occasion déterminante de progresser vers la concrétisation de ces objectifs. Dans cette optique, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix est intervenu à titre de coordonnateur et d'animateur des initiatives entreprises par l'Organisation dans le cadre de la Coupe du monde de football. Ci-après figure un récapitulatif des nombreuses activités menées par les organes des Nations Unies avant et pendant le tournoi.

64. L'Organisation internationale pour les migrations a lancé une campagne internationale visant à prévenir le trafic humain pendant la Coupe du monde. À cette fin, l'Organisation a accordé une série de subventions à 16 organisations communautaires afin de soutenir leurs diverses activités de prévention et de protection menées à travers le pays. Une partie de la campagne a consisté à diffuser des messages d'intérêt public à la radio et à la télévision, et à communiquer des informations et des numéros d'urgence dans des brochures distribuées dans des lieux cibles très fréquentés. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a mis sur pied plusieurs initiatives de soutien visant à aider les provinces d'accueil sud-africaines à organiser des examens en vue de la prévention des épidémies de choléra et de l'établissement de dispositifs de riposte globale. Le Bureau a en outre aidé à la mise en dépôt de fournitures d'urgence dans ces provinces, et joué un rôle d'encadrement et d'organisation du programme de riposte et de formation à la gestion des situations d'urgence, qui s'est déroulé à Gauteng et à Western Cape avant le tournoi et proposait notamment des exercices de simulation de catastrophes.

65. L'édition 2010 de la Coupe du monde a constitué une plate-forme utile pour la campagne mondiale de lutte contre le racisme du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Bien avant le début du tournoi lui-même, la Haut-Commissaire a clairement affirmé, à travers diverses déclarations publiques, qu'elle voyait en l'organisation de la Coupe du monde de football dans son pays d'origine l'occasion de diffuser des messages directs appelant à lutter contre le racisme et la discrimination. Il a été décidé d'adopter la proposition de faire lire à haute voix au capitaine de chacune des huit équipes participant aux quarts de finale une déclaration dans sa langue maternelle, qui encourage les joueurs, les responsables et les supporters à rejeter toutes formes de racisme et à adopter l'esprit fédérateur du football.

66. Les capitaines de 10 équipes nationales de football ont lancé un appel à la réduction du nombre de mères de famille mourant des effets du VIH, et du nombre de bébés naissant infectés. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) est actif dans le monde du football par l'intermédiaire de ses deux principaux ambassadeurs de bonne volonté, les célèbres footballeurs Michael Ballack (Allemagne) et Emmanuel Adebayor (Togo). Rejoints par les signataires précités, les deux joueurs se sont employés à sensibiliser le public à la campagne « De Soweto à Rio de Janeiro, donnons un carton rouge au sida ». Dans cette dynamique, ONUSIDA s'est également associé à la FIFA pour créer des logos, des slogans, des mascottes et des chansons destinés à informer et attirer l'attention sur la question du VIH/sida en Afrique du Sud, sur le continent africain et dans le monde. Le programme a également lancé une campagne multimédia intitulée « Brothers for Life », qui a fait appel à diverses célébrités sportives d'Afrique du Sud et internationales pour promouvoir la protection et la prévention contre le VIH/sida.

67. En partenariat avec huit artistes africains locaux, représentant chacun l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, et avec l'appui du talent d'Arthur Baker, célèbre producteur de musique, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a produit une chanson intitulée « 8 Goals for Africa ». En outre, le PNUD s'est associé au Fonds pour l'environnement mondial pour travailler sur le projet de 2010 relatif au transport durable. La campagne sud-africaine visant à écologiser la Coupe du monde de la FIFA 2010, menée par le Ministère des affaires environnementales et du tourisme d'Afrique du Sud, en partenariat avec le Comité d'organisation local de la FIFA et le PNUE, constituait une mission à facettes multiples dont le but était de sensibiliser; de minimiser les déchets inutiles; d'utiliser l'énergie plus efficacement et de chercher des sources alternatives d'énergie; de réduire la consommation d'eau; et de neutraliser l'empreinte carbone des jeux en général. En outre, le PNUE et Puma ont collaboré sur le projet « Play for life », qui a été créé pour soutenir l'Année internationale de la biodiversité en 2010 – une initiative mondiale des Nations Unies qui vise à faire prendre conscience de la biodiversité dans le monde et de l'importance de la conserver.

68. Pendant la Coupe du monde, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et la Sex Worker Education and Advocacy Task Force, en partenariat avec le Gouvernement sud-africain, ont lancé un projet de recherche compilant des données sur les prostituées et le VIH durant le tournoi. Le FNUAP a également coproduit 25 programmes télévisés en Afrique du Sud, en préparation de la Coupe du monde et pendant son déroulement, afin de sensibiliser et soutenir davantage les objectifs du Millénaire pour le développement. Parallèlement à la finale de la Coupe du monde, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-

Habitat) et ses partenaires ont lancé l'initiative baptisée « Youth for a Safer Africa », qui s'adressait aux jeunes à risque en Afrique dans le but de les encourager à éviter les comportements et modes de vie délinquants.

69. L'UNICEF a aidé le Gouvernement sud-africain à mettre en avant la santé et la sécurité des enfants pendant la Coupe du monde. Le Fonds et ses partenaires des secteurs public et privé ont lancé une grande campagne de communication véhiculant le message selon lequel ni l'abus ni l'exploitation des enfants ne sont tolérés en Afrique du Sud. Ciblants les enfants, les parents et les touristes, la campagne a mis en garde contre l'abus, l'exploitation, le tourisme sexuel et le trafic des enfants, et a installé des espaces conviviaux pour les enfants à quatre des plus grandes FIFA Fan Fests, à Soweto, Sandton, Nelspruit et Port Elizabeth. L'UNICEF a également organisé la campagne « Red Card » en Afrique du Sud juste avant le tournoi et pendant la Semaine de la protection de l'enfance 2010. Des messages, des fonds d'écran et des sonneries de téléphone mobile ont été distribués aux membres du réseau afin de promouvoir la fin de l'exploitation des enfants. En outre, l'UNICEF s'est associé au Ministère sud-africain de l'éducation et du développement communautaire pour organiser 21 différents festivals sportifs offrant des opportunités éducatives aux enfants durant le tournoi, dans le but d'encourager les enfants, au niveau local, et les jeunes supporters, à travers le monde, à pratiquer une activité et adopter un mode de vie sains.

70. Pendant la Coupe du monde de la FIFA 2010, les autorités nationales ont élaboré et distribué, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé, un dépliant promotionnel sur la santé intitulé « Les 3 jeux de cinq clefs », plus particulièrement le jeu « Les cinq clefs pour une activité physique appropriée ». La Campagne Objectifs du Millénaire des Nations Unies a profité de l'occasion pour lancer l'opération « Kick Out Poverty », qui a soutenu des événements et activités publics visant à autonomiser les populations locales exclues et appauvries d'Afrique du Sud. Dans le cadre de ces activités, Oguchi Onyewu, un représentant de la Campagne Objectifs du Millénaire et footballeur américain, a publiquement fait sien le message « Take action for an accelerated achievement of the MDGs » (Agir pour une réalisation accélérée des objectifs du Millénaire pour le développement), en appelant divers gouvernements à réaffirmer leur engagement à réduire l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015.

## **VI. Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix**

71. Dans sa résolution 61/10, l'Assemblée générale encourage les États Membres, les organismes des Nations Unies et les divers autres acteurs à mettre en œuvre le Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix présenté dans le rapport du Secrétaire général (A/61/373). Le Plan d'action (voir également la sect. I ci-dessus) décrit brièvement un cadre incluant de grands axes stratégiques et des mesures concrètes visant à engager les organismes des Nations Unies, les États Membres, le monde du sport et les autres partenaires et à leur permettre de s'appuyer sur les réalisations accomplies dans le domaine du sport au service du développement et de la paix afin de mieux intégrer le sport au programme de développement et de consolidation de la paix au niveau international, et d'établir des corrélations claires entre l'opportunité de participer aux activités

sportives et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs plus généraux en matière de développement durable et de paix.

72. Dans sa résolution 63/135, l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de lui présenter un plan d'action sur le sport au service du développement et de la paix. Compte tenu des réalisations passées, des connaissances et mesures lacunaires, des enseignements tirés et des défis identifiés, le Plan d'action reste valable et applicable dans son ensemble. Par conséquent, la section qui suit s'attachera à présenter de grands axes stratégiques légèrement modifiés et, sur la base des nombreuses activités signalées dans la section V, à examiner rapidement la mise en œuvre de mesures concrètes et de mesures devant encore être exécutées ou poursuivies par les divers acteurs. Afin de s'aligner sur la décision de l'Assemblée générale de passer à un cycle biennal pour l'élaboration de rapports sur le sport au service du développement et de la paix, le Plan d'action devrait donc couvrir deux ans. Le but est d'encourager l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires à traduire leur prise de conscience en une meilleure application des mesures proposées. Toutes les parties prenantes sont invitées à œuvrer selon ces grands axes stratégiques afin d'intégrer le sport au service du développement et de la paix dans le programme de développement à tous les niveaux.

## **A. Principaux axes stratégiques**

### **1. Cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix**

*Défi* : les objectifs de développement convenus mondialement fournissent aux parties prenantes un programme commun pour collaborer et contribuer à un cadre mondial pour le sport au service du développement et de la paix.

*Action* : renforcer la coopération et la coordination pour créer une vision commune du rôle du sport au service du développement et de la paix, établir un réseau de connaissances, définir des priorités et sensibiliser davantage. Concevoir et promouvoir des initiatives en faveur du sport au service du développement et de la paix, qui contribueront grandement à la réalisation des objectifs de développement.

### **2. Élaboration des politiques**

*Défi* : les stratégies en matière de sport au service du développement et de la paix doivent être explicitement intégrées aux plans et politiques de développement nationaux, internationaux, multilatéraux et gouvernementaux, en renforçant la coopération et en améliorant la coordination entre les parties prenantes.

*Action* : promouvoir et appuyer l'intégration systématique du sport au service du développement et de la paix en tant qu'instrument dans les plans et politiques de développement. Promouvoir le sport pour tous et élaborer des politiques sur le sport et l'éducation physique assurant la participation de tous.

### **3. Mobilisation des ressources**

*Défi* : pour élargir la portée des initiatives en faveur du sport au service du développement et de la paix afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres objectifs de développement et de consolidation de la paix, il faut garantir les investissements, mobiliser des ressources et nouer des partenariats novateurs.

*Action* : renforcer et promouvoir des mécanismes de financement novateurs et des accords multipartites à tous les niveaux, y compris l'engagement d'organisations sportives, de la société civile, d'athlètes et du secteur privé.

#### 4. Évaluation de l'impact

*Défi* : pour intégrer le sport au service du développement et de la paix aux politiques et plans ainsi que mettre en œuvre les programmes en faveur du sport au service du développement et de la paix, une recherche systématique et un dispositif global de surveillance et d'évaluation sont nécessaires.

*Action* : encourager et appuyer la recherche fondée sur des informations factuelles, mettre au point et promouvoir des instruments communs d'évaluation et de surveillance, des indicateurs et des repères fondés sur des normes arrêtées d'un commun accord.

## B. Mesures concrètes

### États Membres

73. La responsabilité de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement incombe au premier chef et surtout aux États Membres.

- Compte tenu des informations détaillées contenues dans le présent rapport, les gouvernements ont clairement manifesté leur intérêt à se servir du sport comme vecteur de développement et de paix. Cet intérêt se reflète également dans l'invitation faite au Comité international olympique par l'Assemblée générale de participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur (résolution A/RES/64/3 de l'Assemblée générale).
- Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Groupe des amis du sport au service du développement et de la paix a continué d'endosser et renforcé son rôle de coordination des mesures prises par l'Assemblée générale en matière de sport. Le Groupe a notamment servi de coordonnateur dans l'adoption de plusieurs résolutions, dont la résolution 64/4 sur la trêve olympique et la résolution 64/5 sur la Coupe du monde de la FIFA 2010 en Afrique du Sud.
- Il n'existe toutefois aucune preuve solide que les organes gouvernementaux concernés aient augmenté leur investissement dans les programmes en faveur du développement du sport et de la paix. De la même manière, seul un nombre limité d'États ont intégré le sport dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.
- Par l'intermédiaire du premier Groupe de travail thématique sur le sport au service du développement de l'enfant et de l'adolescent du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix, les gouvernements examinent, entre autres, la question de la protection des enfants, des adolescents et des jeunes athlètes contre l'exploitation.
- Comme décrit dans section IV du présent rapport, grâce aux contributions volontaires de quelques gouvernements, 26 gouvernements ont pu, au cours de la période considérée, se réunir dans le cadre du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix pour

commencer à élaborer des politiques et des recommandations en faveur du sport au service du développement et de la paix.

- D'après certaines observations, les politiques et programmes sportifs tendent, d'une manière générale, à mettre l'accent sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, et sur les personnes handicapées. Le Groupe de travail thématique sur le sport et l'égalité entre les sexes et le Groupe de travail thématique sur le sport et les personnes handicapées (qui devrait commencer ses activités à l'automne 2010) du Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix s'emploieront, entre autres, à fournir des éléments probants à cet égard.
- En vue de nouer le contact avec les organismes des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix a contribué au recensement, dans un grand nombre de gouvernements, des points de contact nationaux sur le sport au service du développement et de la paix.

74. Comme mis en évidence par les réalisations précitées, les gouvernements ont accompli des progrès considérables au cours de la période considérée. Il est néanmoins nécessaire, tant dans les États ayant rendu compte des mesures prises que dans les autres, d'entreprendre un plus grand nombre d'initiatives répondant aux mesures concrètes définies à l'intention des gouvernements dans le Plan d'action. Les États Membres sont donc encouragés à réexaminer le Plan d'action afin de revoir leurs politiques et pratiques nationales. Ils sont priés de rejoindre et de soutenir le Groupe de travail international sur le sport au service du développement et de la paix.

#### **Le système des Nations Unies**

75. Dans le Plan d'action, les organismes des Nations Unies sont appelés à réaliser le plein potentiel du sport de contribuer à la santé, l'éducation, au développement et à la paix.

- La coopération du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix avec des organisations sportives, telles que le Comité international olympique, Peace and Sport, SportAccord, la FIFA et l'Union des associations européennes de football, s'est traduite par une meilleure cohérence à l'échelle du système et une collaboration renforcée entre ces partenaires et l'Organisation des Nations Unies.
- Les informations communiquées par les départements, organismes, fonds et programmes des Nations Unies démontrent largement que les organismes des Nations Unies intègrent de plus en plus le sport au service du développement et de la paix dans leurs politiques, programmes et plans de communication à long terme.
- Toutefois, le sport au service du développement et de la paix a rarement été inclus dans les programmes nationaux des Nations Unies et les bilans communs de pays, les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et d'autres documents stratégiques, politiques et de planification afin d'établir un cadre commun pour le sport au service du développement et de la paix permettant d'utiliser le sport plus efficacement pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

76. Au vu des évolutions constatées au cours de la période considérée, les organismes des Nations Unies sont encouragés à poursuivre le renforcement de leur coopération avec les organisations sportives internationales. Ils sont en outre appelés, avec l'appui du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix, à redoubler d'efforts pour inclure le sport dans les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, les bilans communs de pays, les programmes nationaux et autres documents stratégiques, politiques et de planification. Les départements, organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont priés de rendre compte régulièrement de leurs réalisations.

#### **Parties prenantes nationales et internationales**

77. Dans le Plan d'action, diverses parties prenantes ont été priées d'élargir le cadre de leurs activités et de renforcer leur coopération. Le présent rapport contient plusieurs exemples de partenariats et de modèles de mobilisation des ressources qui ont été élaborés au cours de la période considérée.

- L'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations œuvrant en faveur du sport au service du développement et de la paix ont, pendant la période considérée, multiplié les occasions de travailler avec des célébrités du sport en tant que militants et ambassadeurs de bonne volonté.
- Le présent rapport contient des éléments, concernant notamment plusieurs organisations sportives internationales telles que le Comité international olympique, SportAccord et la FIFA, témoignant de leurs activités de promotion du sport au service du développement et de la paix et du sport pour tous.

78. Les parties prenantes nationales et internationales, notamment les médias, les universités, la société civile, les entreprises et les organisations sportives, sont invitées à examiner le Plan d'action en vue d'identifier les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires peuvent apporter de la valeur ajoutée. Dans ce contexte, le système des Nations Unies et les États Membres sont encouragés, lorsque cela est possible, à sensibiliser les parties prenantes aux mesures concrètes à prendre et à les engager à coopérer et travailler ensemble pour atteindre les objectifs définis dans le Plan d'action. Le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix devrait, le cas échéant, rendre compte des évolutions constatées en ce qui concerne cette sous-section du Plan d'action. De ce fait, les autres acteurs, notamment les médias, les universités, la société civile, et les organisations et fédérations sportives sont priés de coopérer avec les organismes des Nations Unies et de soutenir les programmes et activités en faveur du sport au service du développement et de la paix mis en œuvre ou gérés par les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Il est fortement recommandé de nouer de nouveaux partenariats, de renforcer les partenariats stratégiques existants et d'élaborer des modèles de mobilisation des ressources novateurs.

**Coordination par l'intermédiaire du Conseiller spécial  
et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service  
du développement et de la paix**

79. Au cours de la période considérée, le Conseiller spécial et le Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix ont grandement contribué au cadre commun, qui regroupe les initiatives sportives et les partenaires de divers secteurs, et inclut des partenariats, une communication cohérente, des actions de sensibilisation et le partage et la diffusion d'informations, entre autres, par la création du site Web du Bureau des Nations Unies pour le sport au service du développement et de la paix. Il est essentiel que les mandats et activités du Conseiller spécial et du Bureau soient poursuivis et appuyés par les États Membres en particulier, et que le Conseiller spécial continue son rôle d'animateur pour promouvoir des partenariats entre le monde du sport, la société civile et la communauté du développement et favoriser l'établissement d'un cadre commun au sein du système des Nations Unies ainsi qu'avec les États Membres et les autres partenaires. Les divers acteurs regroupés au sein du cadre institutionnel pour le sport au service du développement et de la paix, notamment les États Membres, sont encouragés à continuer de fournir et susciter un appui, tant sur le plan des priorités que celui des ressources pour leurs activités. Pour ce faire, les États Membres doivent continuer d'apporter des contributions volontaires extrabudgétaires et envisager d'inclure les opérations dans le budget ordinaire des Nations Unies, lorsque cela est possible.

---